

Conseil des écoles Élémentaire et Maternelle de Frontonas

DU 13 JUIN A 18H00

PROCES-VERBAL ECOLE ELEMENTAIRE

Présents :

Parents d'élèves d'élémentaire : M^{mes} CASTIAUX, LAVAUD, BRIAUD, ACHARD, DELAHAYE

Parents d'élèves de maternelle : M^{me} CANEL-DIMIER et M. RIVAT

Mairie : M^{mes} BARBIER et M. PIROIRD

Enseignants d'élémentaire : M^{mes} CLEYET-MARREL, FOURRIER, GRIFFON, HEITZ, NABET, PASCAL ET M. GIBAUD

Enseignants de maternelle : M^{mes} GILBERT, MABILAIS, MASINI ET M. D'ANTONA

Excusés : M^{me} BLERY (I.E.N. de B-J 3), M^{me} MERLE (MAIRE), M^{me} THEVENET (ENSEIGNANTE), M^{me} BRUN (PARENT)

Secrétaires de séance : Mmes Fourrier, Pascal, Heitz

Rappel de l'ordre du jour

↳ Effectifs prévisionnels de rentrée

↳ Organisation de rentrée

↳ Validation des listes de fournitures pour la rentrée

↳ Passages en 6ème

↳ Bilan de l'accompagnement personnalisé

↳ Bilan des projets

↳ Sécurité

↳ Suivi des dossiers école-mairie (travaux, VPI)

↳ Question des délégués de parents

1. Effectifs prévisionnels de rentrée

141 élèves sont inscrits ou attendus pour 2019/2020, nos effectifs sont stables.

CP		CE1	CE2	CM1	CM2
26		30	26	29	30

Soit 141 élèves pour une moyenne de 23.5 élèves par classe.

2 familles quittent le village.

Enfants du voyage : cette année, 8 enfants ont été inscrits à l'école élémentaire, certains sont présents depuis le début de l'année et les autres sont restés plusieurs semaines. Nous n'avons actuellement plus que 4 enfants.

Après les travaux d'été, l'aire rouvrira la dernière semaine d'août, ce qui permettra aux familles d'inscrire leurs enfants pour la rentrée. L'année dernière, la directrice s'est rendue sur l'aire pour que les familles se manifestent avant la rentrée ce qui nous a permis d'avoir une meilleure lisibilité lors de la pré-rentrée. C'est très inconfortable pour tout le monde car les prévisions effectuées en juin peuvent être totalement modifiées à la rentrée, de même que les classes.

De nouvelles familles peuvent arriver pendant l'été (lotissement et maisons vacantes) sur le village.

Compte tenu de toutes ces incertitudes, nous ne pouvons pas établir aujourd'hui des répartitions certaines. Aussi, avec les effectifs connus à ce jour, nous n'avons qu'un projet qui pourrait être totalement modifié pendant l'été en fonction des arrivées éventuelles.

2. Organisation de rentrée

La rentrée aura lieu le lundi 2 septembre à 8h30 pour toutes les classes élémentaires.

Les réunions de rentrée auront lieu rapidement dans la première quinzaine de septembre 2019.

3. Fournitures scolaires

Voici les fournitures demandées par les enseignants.

Listes validées par les représentants des parents et de la mairie.

<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>
<ul style="list-style-type: none"> - 1 grand cartable (pour transporter grand classeur à levier qui sera fourni par l'école et grand cahier) - 1 trousse avec un bon taille-crayon (en métal) - des crayons de couleur - un chiffon ou une éponge pour ardoise - 1 paire de chaussons de gym ou mieux, des baskets, marqués à son nom, dans un petit sac solide (tissu ou plastique épais) - éventuellement 1 grand classeur avec 4 anneaux (épaisseur 4 cm) - 1 paquet de mouchoirs dans le cartable (à renouveler régulièrement) 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 grands classeurs - 1 cahier de texte - 1 surligneur - 1 chiffon pour l'ardoise - des crayons de couleur - des feutres (pour ardoise) - 1 paire de chaussures de sport qui restera à l'école dans un sac solide - 1 paquet de mouchoirs dans le cartable (à renouveler régulièrement) 	<ul style="list-style-type: none"> -1 grand classeur avec 6 intercalaires en carton - 1 pochette à élastiques - 1 cahier de texte ou agenda - des crayons de couleur (12) et des feutres - une trousse contenant : 1 stylo bleu (ou stylo plume), 1 stylo rouge, 1 stylo vert, 1 crayon à papier et 1 gomme, 1 paire de ciseaux, 1 tube de colle, 1 taille crayon avec réservoir - 1 règle - 1 paire de baskets propres dans un sac (resteront à l'école) - 1 flûte à bec en 3 morceaux - 1 paquet de mouchoirs dans le cartable (à renouveler régulièrement) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 trousse contenant : 1 stylo bleu, 1 stylo vert, 1 stylo noir et 1 stylo rouge, 1 crayon à papier et 1 gomme, 1 tube de colle blanche, 1 paire de ciseaux, 1 compas -1 règle - des crayons de couleur et des feutres - 1 chiffon - 1 cahier de texte ou agenda - 1 grand classeur à 4 anneaux (dos 5 cm) avec 12 intercalaires (carton) - 1 paquet de mouchoirs dans le cartable (à renouveler régulièrement) - 1 paire de basket (qui restera à l'école dans un sac) - 1 sac pour transporter les livres de la bibliothèque municipale 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 trousse contenant : 1 stylo bleu, 1 stylo vert et 1 stylo rouge, 1 crayon à papier et 1 gomme, 1 tube de colle blanche (en prévoir plusieurs pour l'année), 1 paire de ciseaux, 1 double décimètre - des crayons de couleur - 1 cahier de texte - 1 grand classeur à 4 gros anneaux - 1 ardoise à craies + chiffon, - 1 paire de baskets propres (qui resteront à l'école) pour le sport. - 1 boîte de mouchoirs en papier - 1 sac pour transporter les livres de la bibliothèque municipale

4. Passages en 6^{ème}

Sur les 23 élèves de CM2 : 16 demandent le collège de secteur Anne Frank, 3 rejoignent un collège privé, 1 enfant rejoint son collège de secteur, 1 enfant quitte le département.

2 maintiens en CM2 (un enfant du voyage et un enfant scolarisé en hôpital de jour)

A partir du 17 juin 2019, les résultats de l'affectation sont consultables et donnent lieu dans AFFELNET à l'édition par les principaux des collèges, des notifications d'affectation qui seront adressées aux familles.

- En ce qui concerne le collège de secteur A. Frank, les inscriptions auront lieu **le vendredi 21 juin de 16h45 à 19h00 au collège.**

Pour les inscriptions dans les collèges autres qu'Anne Frank, les parents doivent contacter directement l'établissement concerné.

5. Bilan de l'accompagnement personnalisé

Cette année, 46 élèves de l'école élémentaire auront bénéficié de cet accompagnement qui était un soutien scolaire adapté aux élèves. Les élèves étaient regroupés par niveau de classe et les séances ont eu lieu les lundi, mardi ou jeudi soir.

6. Bilan des projets

En lien avec l'axe 1 du projet d'école : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

Les classes de cycle 3 (CM1 et CM2) poursuivent également leurs défi-mathématiques en participant, comme chaque année, au concours Euréka maths. Riche en énigmes et situations de recherche, cette ressource est axée sur le travail de groupe en autonomie, la coopération, l'argumentation.

La finale a lieu cette semaine (11 – 14 juin).

Le rituel hebdomadaire qui consiste à avoir 15 minutes de **lecture libre** dans les classes se poursuit dans les 2 cycles. Ce temps est toujours très attendu et apprécié par les enfants et cette action sera reconduite l'année prochaine.

En lien avec l'axe 2 : parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)

En lien avec le collège Anne Frank, les classes de cycle 3 (CM1CM2) ont participé à 2 demi-journées **d'activités orientation** organisées par les classes « sport » les 25 et 29 mars. Les classes de cycle 2 auront également une demi-journée d'orientation organisée par les CM1 et CM2 en fin d'année.

Le **courseton** a eu lieu le 12 avril. Cette année encore ce fut une réussite, les parents sont venus nombreux encourager les élèves.

Le 3 mai a eu lieu une journée d'ateliers pour **apprendre à porter secours**. Les élèves en ½ classe ont été familiarisés à la conduite à tenir en cas d'accident. Les élèves qui avaient déjà vécu ces ateliers l'année dernière avaient des souvenirs mais pour que ces gestes deviennent des réflexes, nous devons poursuivre ces activités, c'est pourquoi nous renouvellerons cette action l'année prochaine.

Cette journée a pu se faire grâce au soutien des pompiers de Frontonas, de notre infirmière scolaire et des parents d'élèves que nous remercions.

Les 4 classes de cycle 2 se sont rendues en **classe de découverte au Noyer** dans les Hautes Alpes. La semaine s'est bien déroulée, les activités (équitation, grimpe aux arbres, activités autour de la montagne ...) ont pu être toutes menées sauf le mercredi où la balade prévue à la journée a dû être raccourcie à cause de la météo.

Le 13 mai les CM1 et CM2 ont assisté à une adaptation théâtrale de « L'homme qui plantait des arbres » de Giono à Trept. Cette sortie a été financée intégralement par l'association ADPE (Association de Défense et de Protection de l'Environnement de Frontonas Chamagnieu) que nous remercions.

Le 4 juin, les 2 classes de cycle 3 se sont rendues à Lyon pour une visite contée dans la vieille ville, en passant notamment par les traboules pour finir à la cathédrale St Jean. L'après-midi fut consacrée à la découverte de l'architecture du musée de Confluence et une visite guidée de la salle des espèces.

Les classes de cycle 3 (CM1CM2) bénéficient de **séance hebdomadaire de musique** avec Sylvain Cathiard, un musicien. Le but de ce projet est de participer à une démarche de création artistique dans le domaine du **chant et des percussions**. Ces séances, financées par la communauté de communes, ont commencé début février et dureront jusqu'à la fin de l'année. Compte tenu des congés de l'intervenant (congés paternités et formation) et d'une sortie programmée de nombreuses séances ont été annulées. Un spectacle devant les autres classes de l'école est prévu mardi 25 juin. Ces séances seront normalement reconduites l'année prochaine.

Toutes les classes ont participé encore cette année au PNI (Prix Nord Isère). Les élèves ont pu voter début mai pour leur livre préféré (choix parmi 4 livres).

En lien avec l'axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive – élèves à besoins particuliers

Les axes prioritaires choisis cette année étaient d'améliorer l'**attention** de tous les élèves. Nous avons utilisé la méthode ATOLE dans la plupart des classes.

Le problème que l'on a rencontré pour la mise en place est comment planifier les séances de manière régulière dans la semaine sachant que l'on manque souvent de temps. Cette année, nous sommes allés plus loin par rapport à ce que nous avons fait en 2017/2018 mais nous n'avons pas réussi à faire toutes les séances prévues. Nous essaierons de faire mieux l'année prochaine et reconduirons cette action.

Le 2^{ème} axe était une **meilleure prise en charge des enfants du voyage**. Cette année avec les répartitions de classe, nous avons allégé 1 classe de cycle 2 et 1 classe de cycle 3 de manière à pouvoir accueillir au mieux les enfants voyageurs. Cela s'est avéré un bon choix.

Avec l'expérience, nous arrivons plus rapidement à procéder à l'évaluation de leur niveau et nous leur proposons des activités adaptées qui restent très personnalisées.

En lien avec l'axe 4 : Vie scolaire (relation école-famille, communication, partenariat ...)

Les actions concernant la **propreté de l'école** se poursuivent et nous continuerons cette action l'année prochaine. Pour rappel, chaque semaine, une classe est responsable de la propreté de la cour. Nous notons quand même une évolution positive concernant la propreté de la cour (moins de déchets).

Le vendredi 28 juin, M. DELANGE (**parent d'élève**), viendra nous présenter **les activités d'un apiculteur**. Il interviendra dans tous les niveaux de classe.

Le 27 mai, la classe de CM2 est allée passer une journée au collège. Les élèves ont assisté à un cours d'histoire géographique, ils ont effectué une recherche documentaire au CDI et réalisé un défi en mathématiques.

L'après-midi était consacrée à l'EPS : sports collectifs, athlétisme et VTT.

La **journée APS (apprendre à porter secours)** a permis un partenariat avec les **pompiers** du village dont certains étaient d'anciens élèves de l'école. **Des parents** ont aussi participé à cette journée, leur rôle était d'accompagner les différents groupes dans les ateliers répartis dans l'école. Des parents ont également accompagné les diverses sorties (piscine, théâtre, musée, classe de découverte ...), sans ce partenariat, il serait impossible d'envisager toutes ces manifestations.

Rappel des dates à retenir : **kermesse 22 juin**

7. Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 16 mai pendant la sieste des petits de l'école maternelle. Il s'est déroulé normalement. Toutes les classes n'étaient pas présentes (EPS).

Un exercice de PPMS (mise à l'abri- confinement pour risques majeurs) a eu lieu le 13 juin et s'est passé comme prévu.

8. Travaux

Un VPI va être installé dans la 6^{ème} classe terminant ainsi l'équipement en élémentaire. Il est financé à hauteur de 50% par la mairie et 50% par une subvention de l'Education Nationale. L'installation aura lieu début juillet.

Les travaux d'accessibilité pour personnes en situation de handicap ont été réalisés pendant les vacances de printemps.

A prévoir pendant les vacances :

Les portes des placards de la classe de CM2 dysfonctionnent vraiment, il faudrait prévoir le **changement de toute urgence** des roulettes et un nettoyage correct des rails. Le scotch sur les vitres à l'extérieur de la salle des maîtres n'a pas été enlevé suite aux travaux de l'été dernier.

Il manque **2 lampes de poche**, une pour le bureau et une pour la nouvelle classe.

Le mitigeur du WC adulte (agrandissement) fonctionne aléatoirement. (L'eau peut être brûlante ou froide quelle que soit sa position)

Portail de la cour du haut très difficile à ouvrir.

Vérifier avant la rentrée le bon fonctionnement des lampes (2 clignotent actuellement : 1 en CM1 classe d'Isabelle FOURRIER et 1 dans le couloir des WC agrandissement) et les plaques du plafond.

Enlever les deux bloque-porte de l'entrée et cour du haut. (Pas aux normes de sécurité). Peut-on trouver un moyen de maintenir les portes ouvertes aux heures d'entrée et sortie des élèves ?

Serait-il possible de relier les ordinateurs des classes directement à la photocopieuse ?

La directrice informe qu'une offre de mission « service civique » a été faite auprès des services académiques. Elle est en ligne sur le site du service civique.

Le Service Civique au sein du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse s'adresse à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire, débutant entre septembre et décembre jusqu'en juin de la même année scolaire. La mission est consultable en ligne <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Si vous connaissez un jeune qui serait intéressé, qu'il contacte l'école.

Nous remercions la mairie pour tous ces travaux.

Nous remercions Isabelle Blachon (l'Atsem pour son aide précieuse auprès d'un élève qui nécessite une attention particulière)

Nous remercions également le Sou des Ecoles pour son soutien financier qui nous permet de mener des projets intéressants et tous les parents qui nous ont accompagnés au cours des diverses manifestations ou sorties.

7. Questions diverses présentées par les parents

Pour la préparation de ce conseil d'école, il y a eu 47 **retours du questionnaire ce qui représente 71 enfants**. C'est une très bonne participation des parents. Vous trouverez ci-après les éléments et questions qui sont ressortis dans les retours.

I. Périscolaire

- On a toujours les mêmes remarques concernant le bruit, le manque de discipline, les quantités insuffisantes, les repas froids au 2^{ème} service, l'enlèvement des assiettes/desserts avant la fin des repas (si des enfants veulent aller aux toilettes), le chantage aux bonbons.
 - Où en est-on des actions qui auraient dû être mises en place ?

Réponse : Le bruit est toujours là et le sera toujours...Des essais de musique ont été faits, non concluants pour l'instant : enfants non concernés... Une autre installation est à l'étude.

Parents : est-ce que des parents pourraient venir (manger ?) à la cantine pour se rendre compte de la situation ?

Pourquoi pas, le sujet avait été évoqué. En sachant que les enfants n'ont pas toujours le même comportement s'il y a une personne étrangère au service.

M. Rivat (parent d'élève maternelle) viendra à la cantine lundi 17 juin.

Manque de discipline

La mairie se soucie de ce problème. Le personnel de mairie vient régulièrement à la cantine. Madame le Maire est venue à la cantine le mardi 11 juin.

Les agents gèrent de leur mieux ces moments périscolaires, pendant lesquels les enfants ne se comportent pas du tout comme pendant le temps scolaire : la notion de groupe-classe/ un enseignant a évidemment un autre impact sur la discipline ; on travaille pendant le temps scolaire, on se « défoule » pendant le temps périscolaire.

D'autre part, pendant le repas, il leur est très compliqué de gérer les incivilités, le temps imparti au service ne leur permet pas toujours d'agir sur le fait.

Le personnel encadrant a reçu des conseils pour gérer au mieux ce temps de cantine.

Mais il a à noter que les enfants ont un comportement de plus en plus **inadmissible** : gestes, vocabulaire.... Le manque de respect est de plus en plus important.

Pour l'année prochaine, un avenant au règlement de la cantine va être ajouté : **exclusion** d'un enfant qui aurait un comportement inadmissible.

Les quantités insuffisantes

C'est faux : les repas sont préparés avec une diététicienne diplômée, et les commandes sont faites selon le nombre d'inscrits ; ceci répond aussi à la lutte contre le gaspillage à laquelle sont sensibilisés les enfants. Les parents assurent que parfois les enfants ont une moitié de fruit ou viande. Effectivement, les dames de service ne

donnent pas entièrement le fruit ou morceau de viande, mais demandent justement avant à l'enfant s'il en veut beaucoup ou non. Les dames de service repassent ensuite en fonction de ce qu'il reste.

Repas froids

Certains retours oraux faisaient état de plats servis froids en fin de service. En réalité, parfois les plats chauds peuvent effectivement refroidir un peu en arrivant vers les dernières tables; ceci sera réglé puisqu'une deuxième étuve est commandée.

L'enlèvement des assiettes /desserts avant la fin du repas

Normalement les assiettes ne sont pas enlevées, même si l'enfant est parti aux toilettes.

Le chantage aux bonbons

Ce problème déjà évoqué au précédent conseil d'école avait été réglé avec l'agent concerné. Après vérification, ceci ne s'est pas reproduit.

Où en est-on des actions qui « auraient dû être mises en place » ?

S'il s'agit du bruit, on parlera plutôt des actions qui pouvaient éventuellement être mises en place. La réponse est donnée dans le premier point.

- La porte de la garderie n'est pas toujours fermée à clé lorsque les parents viennent récupérer leurs enfants.

Réponse : Vérification : quand la porte est ouverte à l'arrivée d'un parent, c'est que celui-ci a été vu par l'agent et que dans le même temps, un autre parent va ressortir avec son enfant. L'agent précise qu'à ce niveau de fin d'année, les parents et/ou nounous venant chercher les enfants sont bien connus. Cependant, la fermeture de cette porte reste importante.

- Y'a-t-il moyen de proposer des cours d'anglais par des intervenants extérieurs sur le temps périscolaire ?

Réponse : Les enfants font de l'anglais avec leur enseignant. Le temps de cantine est un temps de repos et de jeux. Il ne faut pas rajouter de l'enseignement pendant ce temps. Il faut une coupure entre les enseignements du matin et de l'après-midi. Pour le temps de l'étude, les enfants font leurs devoirs.

Points positifs

- La variété des menus, le prix

II. Parking

- La signalisation avec le sens de circulation, le marquage du stop n'est pas finalisé.

Réponse : La restauration du marquage est prévue.

- Est-il possible de mettre en service l'accès handicapé ?

Réponse : Ceci demande une réflexion... Qui va penser à ouvrir et fermer cet accès supplémentaire chaque jour ? A voir : la personne qui arrive en premier le matin peut ouvrir les deux entrées, celle qui part en dernier fermera les deux entrées.

III. Ecole

Points positifs

- Classe verte très appréciée
- Projets et sorties très appréciés
- Journées de formation au secours
- Merci aux enseignants pour leur investissement

- Marges de progrès

- En cas de grève, peut-on rappeler aux parents quelles sont les conditions d'accueil des enfants car certains parents pensent qu'ils ne peuvent pas emmener leur enfants à l'école

Réponse : Cette question s'adressait à l'école maternelle mais la réponse peut intéresser tous les parents. Si le nombre de gréviste est < à 25 % le service d'accueil est assuré par l'Etat au sein de l'école (enseignants non gréviste). S'il est supérieur ou égal à 25% le service d'accueil est assuré par la commune.

Dans tous les cas, un **accueil est effectué**.

- Des alertes ont été faites sur plusieurs cas d'exclusion (limite harcèlement : des enfants qui sont exclus par d'autres enfants) qui ont déjà été signalés auprès des maitresses. Comment peut-on gérer ce problème ?

Réponse : Les enseignantes n'ont pas eu à ce jour de parents qui sont venus parler de ce sujet. Il faut absolument que les parents concernés viennent en parler aux enseignantes. La famille dont l'enfant est concerné doit prévenir au plus vite l'école : enseignants et directrice.

- Est-il possible de faire réparer le bloque-porte de l'école élémentaire et de penser la même chose pour la maternelle ?

Réponse : lors d'un passage d'une commission de sécurité, il a été demandé d'enlever ce bloque-porte. Il doit donc être enlevé. Il est vrai que les portes ne tiennent pas bien ouvertes et que ce moyen était bien pratique.

Levée de séance : 20h25